



## **AKTO lance une campagne de mobilisation pour promouvoir l'utilisation du FNE-Formation et du Fonds Social Européen (FSE) et contribuer à la relance de l'activité des entreprises**

Paris, le 20 septembre 2021. Afin d'accompagner les entreprises dans la montée en compétences de leurs salariés, particulièrement stratégique dans cette période de relance économique, AKTO intensifie sa mobilisation auprès de ses branches adhérentes et lance une campagne dédiée à l'utilisation du dispositif FNE-Formation et du Fonds Social Européen (FSE).

Déployé l'an dernier pour aider les entreprises et leurs salariés placés en chômage partiel sous l'effet de la crise sanitaire, **le FNE-Formation a été élargi cette année aux entreprises** en situation de mutation et de reprise d'activité. Il vise à **prendre en charge jusqu'à 100 % des coûts de formation favorisant la montée en compétences des salariés** et leur adaptation aux évolutions de leurs métiers et aux mutations technologiques et économiques actuellement à l'œuvre.

En 2020, AKTO a mobilisé près de **88 millions d'euros dans le cadre du FNE-Formation**. Ces fonds publics ont permis d'aider près de **26 000 entreprises** adhérentes à former plus de **160 000 salariés**. Ce bilan encourageant confirme **l'intérêt de ce dispositif** pour contribuer à la **relance des entreprises**. De plus, en avril dernier, AKTO a signé avec le ministère du Travail une **convention sur le FNE-Formation renforcé prévoyant 75 millions d'euros supplémentaires attribués aux entreprises et salariés de ses branches professionnelles adhérentes**.

Prenant acte des assouplissements et aménagement des modalités d'utilisation des fonds (entreprises et actions éligibles, niveau d'aide...), officialisées le 7 septembre par une instruction de la DGEFP, AKTO a souhaité saisir cette occasion pour renforcer sa mobilisation et **permettre aux entreprises de bénéficier du FNE-formation, avant la fin de l'année**.

D'autre part, AKTO est également engagé dans le déploiement du **Fonds Social Européen (FSE)**, qui comprend un volet **destiné à la formation professionnelle**. Ce fonds européen concerne en particulier les **entreprises de plus de 50 salariés** et permet de renforcer l'impact du plan de développement des compétences des salariés.

Ainsi, afin de simplifier **les démarches pour accéder à l'ensemble de ces financements**, AKTO propose **un accompagnement de grande ampleur** aux entreprises engagées dans un projet de formation **correspondant aux objectifs du FNE-formation**. Les **équipes de conseillers de l'OPCO, formées aux nouvelles modalités** du dispositif sont mobilisées en

priorité pour les **informer** et les **épauler** lors de leur demande de subvention. AKTO souhaite en effet **apporter un soutien tout particulier aux petites et moyennes entreprises**, qui pour la plupart ne disposent pas de service formation.

Enfin, l'OPCO organise une **série de webinaires destinés à informer toutes les entreprises adhérentes, les organismes de formation** sur les possibilités de prises en charge offertes par le FNE-Formation et le FSE. Dans le même temps, des **campagnes d'appels téléphoniques et d'e-mailing** seront conduites, dans le but de communiquer largement auprès des entreprises sur l'opportunité que représentent ces aides dans un contexte de relance économique et d'encourager le plus grand nombre à se lancer.

### **Contact Presse :**

**Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 48 78 13 88**

### ***A propos d'AKTO :***

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

### ***AKTO en quelques chiffres :***

AKTO en quelques chiffres : 27 branches professionnelles, 164 000 entreprises adhérentes qui représentent 6 millions de salariés. En 2020, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 880 000 salariés et de 68 000 alternants. AKTO, c'est près de 900 salariés sur tout le territoire dont les DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte depuis le 1er janvier 2021.